

Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 1



LE MOT DU MAIRE

A l'aube de cette nouvelle année 2015, je vous présente, en mon nom et celle de toute l'équipe municipale, tous mes meilleurs vœux.

Vœux de bonheur et de réussite personnelle et professionnelle pour vous-même ainsi que vos proches, en ces périodes de contexte économique difficile pour certains d'entre nous.

Souhaitons que notre village, au travers de notre action municipale et intercommunale, préserve cette qualité de vie qui nous est chère et nous permette de continuer de «bien vivre» ensemble à Montpitol.

Au travers de ce nouveau bulletin municipal, vous découvrirez, outre un point sur les dossiers en cours tels que les travaux menés, de nouvelles rubriques comme celles relatant la vie de notre village après-guerre, ou de témoignages de personnes impliquées dans la

vie de notre territoire communal ou encore une rubrique «horticulture, jardinage».

Celles-ci sont alimentées par quelques-uns d'entre nous, passionnés par notre village. Parmi les différents dossiers que nous menons, j'attire votre attention sur l'élaboration et la finalisation du site internet de notre commune dans les mois à venir. Celui-ci vous donnera un accès direct :

- au suivi des projets du conseil municipal,
- aux activités et vie de nos associations,
- à la vie de notre regroupement pédagogique,
- aux actions menées par notre communauté de communes,
- à certaines démarches administratives...

Vous laissant à la découverte de notre nouveau bulletin, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Thierry AURIOL

Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 2

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1	LES TRAVAUX	11
AGENDA DES FÊTES 2015	3	LE SAVIEZ-VOUS ?	11
AGENDA DE L'APE	3	3 QUESTIONS À JEAN CASALE	12
ETAT CIVIL 2014	3	LA VIE A MONTPITOL EN 1950	14
REPAS OFFERT PAR LE CCAS	4	CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014 À ROQUESÉRIÈRE	16
AIDE AUX DEVOIRS	5	CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE À MONTPITOL	18
L'AVIRON	6	LA VIE DU VILLAGE: LES REPAS DE QUARTIER	19
LE PASSAGE DU TRAIL DU CASSOULET À MONTPITOL	7	PLANTES : LE GENRE OSMANTHUS	20
GRAINE DE CHAMPIONNE A LA GARDIERE	7	MOTS MÊLÉS : LES FROMAGES	22
LES DÉTECTEURS DE FUMÉES	8	SUDOKU	23
URBANISME : LE CAUE	10	RECETTE : PAVÉ AU CHOCOLAT	24
NOUVELLE EXONÉRATION DE TAXE D'AMÉNAGEMENT	10	JEU : OUNT ES AQUÒ?	24

MAIRIE DE MONTPITOL

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 15h30-18h30

Mercredi : 9h30-12h00

Jeudi : 15h30-18h30

Vendredi : 9h30-12h00

Téléphone

05 61 84 22 01

INFORMATIONS MUNICIPALES PAR MAIL

Si vous êtes de Montpitol et que vous souhaitez recevoir les informations municipales par mail, cela est possible.

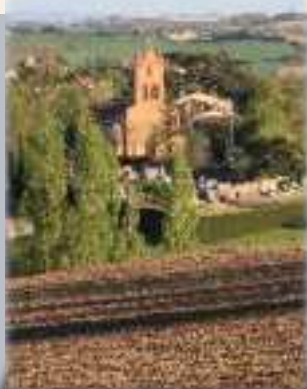
Pour bien les recevoir, il suffit de préciser que vous souhaitez recevoir l'information municipale en envoyant votre demande sur l'adresse e-mail suivante:

claud.jan1@yahoo.fr

Il n'y a que quelques messages par an et les alertes météo.

Les messages sont envoyés en copie cachée (c'est à dire que les autres ne peuvent pas voir vos e-mails). Pour se désabonner, il suffit de le dire.

Montpitol Info. Journal de la commune de Montpitol, édité par la Mairie de Montpitol. Édition du mois de Janvier 2015, Gratuite. Directeur de la Publication: Thierry Auriol, maire de Montpitol. Nombre d'exemplaires imprimés et distribués: 160. Conception, collecte des articles et des photos, correction des fautes d'orthographe, création du logo stylisé représentant le village, mise en page, impression, assemblage, pliage et distribution : travail collectif de la commission communication et du conseil municipal: Jean-Claude Boulet, Anne Verdier, Nathalie Ollivier, Hélène Pennekamp, Patrice Rollin, Jean Bepmale et David Wendland. Pagination assistée par ordinateur réalisée sous le logiciel Serif PagePlus X8. Photos: Jean-Claude Boulet, D. Wendland, Alain et Michèle Auriol. Nous remercions les élus au conseil municipal, ainsi que toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce Montpitol Info. Autres membres du conseil municipal ayant contribué à la rédaction des articles : Martine Inigo, Michel Laurens, Patrick Borry et Thierry Auriol. Autres personnes ayant contribué: Marie-Josée Astruc, Hélène Borry, Eliane Orlando, Loïc Quemener, Martine Cognet. Merci également à Nicole Narducci pour sa patience et son soutien logistique. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce Montpitol Info, des fautes d'orthographe pourraient avoir sournoisement resurgi, pourtant promis, elles n'y étaient pas quand on a imprimé, on vous le jure. Si vous avez des idées d'articles originaux pour le prochain numéro, n'hésitez pas à entrer en contact avec l'un des membres de la commission communication ayant un e-mail, nous étudierons la faisabilité de le publier en fonction de la ligne éditoriale. Si vous êtes arrivés à lire jusque là malgré nos efforts pour rendre ce texte le plus illisible possible, soit vous avez du mérite, soit vous adorez aussi lire les génériques de fin de film. Dans les deux cas, nous vous remercions aussi :)



Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 3



AGENDA DES FÊTES 2015

DIMANCHE 11 JANVIER

Vœux du maire et Galette offerte par le Comité des fêtes

DIMANCHE 25 JANVIER

Repas du CCAS (voir article)

SAMEDI 07 FÉVRIER

Soirée Aligot organisée par le comité des fêtes

DIMANCHE 08 MARS

Après-midi "Jeux de sociétés" sous l'égide du comité des fêtes

VENDREDI 04 JUILLET

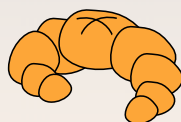
Apéro-concert organisée par le comité des fêtes

SAMEDI 05 JUILLET

Fête Locale organisée par le comité des fêtes

AGENDA DE L'APE

L'APE est l'Association des Parents d'Elèves des écoles de Montpitol et Roquesérière.



SAMEDI 17 JANVIER

Vente de croissants à domicile par les parents d'élèves des écoles de Montpitol et Roquesérière. L'argent récolté sera reversé aux écoles pour participer au financement de la classe découverte des élèves de l'école Montpitol qui aura lieu en Mai 2015.

SAMEDI 28 FÉVRIER À 20H30

Soirée théâtre : La troupe des Amyglottes donnera une représentation à la salle des fêtes de Roquesérière au profit des écoles de Montpitol et Roquesérière.

SAMEDI 28 MARS

Printemps du RPI à Roquesérière : Chasse aux œufs pour les enfants, suivi d'un goûter et diverses activités (foot, ateliers, ...)

ETAT CIVIL 2014

NAISSANCES

07/01/2014
AMALRIC Marie
04/02/2014
ABADIE Marion
27/06/2014
SAMATAN Clara
01/10/2014
BEPMALE Alice

MARIAGES

10/05/2014
MOUREY Dominique et DEMARET Ulrika
21/06/2014
SENGUINET Thierry et JOOS Véronique
12/07/2014
SARAGOSSA Cyril et GARREL Hervé

DÉCÈS

28/07/2014
PECHMARTY René
10/09/2014
DIDIER Gilles
06/10/2014
PRADELLES Maurice

Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 4

REPAS OFFERT PAR LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Montpitol offre chaque année un repas aux plus de 60 ans de notre commune (et leur conjoint s'ils n'ont pas atteint les 60 printemps). En cette année 2015, le repas offert par le CCAS aura lieu le **dimanche 25 janvier**.

Rendez-vous donc à la salle des fêtes où l'apéritif commencera à midi pile.

MENU

APÉRITIF

Assortiment de kirs et ses 3 petits fours salés :

Mini navette façon pain bagnat, thon, œuf, tomate et mayonnaise

Pain à la tomate et jambon Serrano

Feuilleté à la tapenade

REPAS

Entrée

Crumble de saumon au fromage frais et salade de jeunes pousses

Plat

Râble de lapin à la provençale, fourré au caviar à la tomate,
tian de légumes et gâteau de polenta, jus au thym

Fromage

Assiette de fromage et bouquet de salade

Dessert

Religieuse à notre façon, vanille et coulis de chocolat

Pain

Boissons

Vin blanc Tarani (1 bouteille pour 6 personnes)

Vin rouge Château Cransac (1 bouteille pour 5 personnes)

Eau plate et eau gazeuse

Café

Comme chaque année ce repas est ouvert à tous les habitants de la commune. Toutefois si vous n'avez pas encore atteint l'âge fatidique, une participation de 25 € (coût réel) vous sera demandée.

ATTENTION INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

À LA MAIRIE : 05 61 84 58 84

AVANT LE 18 JANVIER DERNIER DÉLAI

NOUS VOUS ESPÉRONS NOMBREUX.



Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 5



Ce sont des bénévoles qui l'assurent, retraités, personnes disponibles qui aiment le contact avec les enfants.

L'aide aux devoirs s'organise le lundi et le jeudi entre 17h et 18h30, pendant l'année scolaire. Elle se fait par groupes de 5 enfants, du CP au CM2, qui sont assistés pendant une demi-heure. Elle est assurée dans les locaux de l'ALAE, à l'école maternelle de Roquesérière.

Aujourd'hui, il y a 6 bénévoles qui ont parfois des difficultés pour être tout le temps disponibles. Pour un bon fonctionnement sans trop de contraintes, il faudrait au moins 8 personnes permettant une présence effective de 3 personnes auprès des enfants.

Si vous avez envie de participer, vous pouvez contacter:

Parents :

- Fabienne Fioroni (Roquesérière)
☐06 50 31 89 38
- Catherine Marcelin (Montpitol)
☐06 14 91 09 13

Bénévoles :

- Martine Cognet :
☐06 66 62 78 85

Martine Cognet

AIDE AUX DEVOIRS

Entretien avec Fabienne Fioroni, déléguée des parents.

Fabienne nous dit :

«L'avantage de l'aide aux devoirs pour les enfants qui restent tard à la garderie, c'est de faire les devoirs sans stress, avec des gens disponibles qui prennent le temps et du plaisir à une heure où les enfants sont réceptifs».

«L'avantage pour les parents : ne pas avoir à faire faire les devoirs dans la précipitation, en rentrant à la maison, d'autant plus qu'après 19h les enfants sont fatigués, et les parents ont peu de temps»

«C'est donc rendre un réel service aux familles, ce qui explique le succès de cette initiative.»



Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 6

L'AVIRON

La saison sportive 2013/2014 s'est terminée avec la qualification aux championnats de France en juin de deux minimes, Sterenn Dolidier et Mathilde Raina, deux jeunes filles d'Azas, en deux de couple.

A Mâcon, ces deux jeunes rameuses s'alignent sur la même ligne de départ que de très grands clubs comme Lyon ou Grenoble et prennent la 5e place.

Belle fin de saison pour ces sportives, issues de l'école de sport du club, qui voient, avec cette 5e place nationale, le résultat de leur assiduité et de leur sérieux aux entraînements.

La nouvelle saison 2014/2015 a démarré début septembre avec de nouveaux jeunes qui ont rejoint le club et continuent leur apprentissage au sein de l'école de sport.

Les premières compétitions ont déjà commencé, et le club affiche des résultats encourageants : à Villemur-sur-Tarn, en deux de couple les cadettes 15/16 ans ont gagné leur course, de même que le skiff senior et le deux de couple senior.

Ce jour-là, pour la première fois, le club présentait un «huit» senior, soit huit rameurs et un barreur sur le même bateau.

Enfin, Le 9 novembre, avaient lieu les «têtes de rivière» (courses contre la montre) de la ligue Midi-Pyrénées. Sterenn Dolidier a réalisé le meilleur temps en skiff cadette.

La saison s'annonce donc bien, d'autres rameuses et rameurs poursuivent leurs efforts afin d'être prêts aux prochaines compétitions.

La section loisir-détente quant à elle s'est étoffée de nouvelles recrues, femmes et hommes, qui, profitant du temps clément en ce début de saison, ont pris plaisir à découvrir ce sport.

Il faut également préciser que le club dispose d'une salle de musculation pour ses adhérents, dans un local qui lui est prêté. Il peut également proposer une adhésion à un tarif différent pour des personnes qui ne désirent pas monter en bateau.

Enfin, la section handisport démarre tout doucement mais elle a le mérite d'exister.

Le club a maintenant son site Internet : www.montpitol-aviron-club.com sur lequel figurent toutes les infos, et où vous pourrez voir une vidéo du club.

Il n'est pas nécessaire de démarrer en septembre, on peut s'inscrire au club toute l'année. Dans cette démarche, il est encore temps de pratiquer une initiation à l'aviron offerte aux Montpitolois. Prendre rendez-vous par téléphone au 05.61.84.47.60.

Eliane ORLANDO

Photo: Sterenn Dolidier et Mathilde Raina, 5^e de France en deux de couple minimes



Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 7

GRAINE DE CHAMPIONNE A LA GARDIERE

Je me souviens encore du jour où, rentrant de la maternité, nous avons rencontré pour la première fois Marion, bien emmitouflée dans les bras de sa maman. Je me souviens encore parfaitement de l'énorme peluche que nous lui avons apporté pour lui souhaiter la bienvenue et, la voilà, sur les tapis du championnat de France... Comme le temps passe... vite ! En effet, Marion Mazas, de La Gardière s'il vous plaît, a été sélectionnée, avec son club, pour participer à la finale du championnat de France de gymnastique acrobatique à Lyon.



Jean-Claude Boulet
Photo : Schneider Guy Studio

LE PASSAGE DU TRAIL DU CASSOULET À MONTPITOL

Cette année, le Trail du Cassoulet fêtait ses 10 ans le 4 octobre 2014, pour l'occasion le grand parcours de 34km traversait le centre du village de Montpitol. Les enfants du village ont spontanément aidé les bénévoles de la course à distribuer le ravitaillement et à encourager les coureurs.

Anne Verdier



Information de dernière minute: le 1^{er} Mars 2015 aura lieu le 60^e Grand Prix d'Ouverture Pierre Pinel, course cycliste au départ de Montastruc-la-conseillère, et dont le trajet empruntera des routes de notre commune. Soyez vigilants, certaines routes seront bloquées le temps de la course ce jour là.

Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 8



LES DÉTECTEURS DE FUMÉES

A partir du 8 mars 2015, il sera obligatoire d'équiper tous les lieux d'habitation d'un Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF).

Si le gouvernement a pris la décision de rendre obligatoires les détecteurs de fumée dans tous les logements, c'est que les incendies domestiques sont un vrai fléau en France. On recense chaque année plus de 800 décès et plus de 10.000 personnes sont brûlées ou présentent des problèmes médicaux sérieux suite à l'inhalation de fumée !

Un arrêté publié au Journal officiel du jeudi 14 mars 2013 précise les exigences auxquelles doivent répondre les détecteurs de fumée normali-

sés installés dans chaque logement, les conditions de leur installation, de leur entretien et de leur fonctionnement.

Les DAAF (Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumée) doivent répondre à la [norme de sécurité EN 14604](#).

Cette obligation en va de votre contrat avec votre assureur. En effet, vous devrez avertir votre assurance habitation de la bonne installation du/des DAAF.

Encore faut-il que le détecteur de fumée réponde aux règles de norme et d'installation.

LES OBLIGATIONS

- Être certifié Norme EN 14604
- Être fixé sur une partie supérieure (le plafond par exemple)
- Avoir un niveau sonore d'au moins 83 dB à 3m
- Disposer d'un signal mécanique ou sonore prévenant la fin de vie ainsi que l'absence de batterie

Les informations permettant de désigner le modèle doivent être inscrites de façon indélébile.

Lorsque vous aurez installé votre détecteur de fumée, vous devrez avertir votre assurance habitation. Celle-ci vous fournira une attestation.

A QUI REVIENT L'OBLIGATION D'INSTALLER UN DÉTECTEUR DE FUMÉES?

C'est l'occupant du logement qui devra installer et entretenir le Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF), qu'il soit locataire ou propriétaire. Toutefois cette responsabilité est réservée au propriétaire dans certains cas : location saisonnière, logement de fonction ou encore logements loués en meublés.

Bon à savoir : il est interdit d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles collectifs. D'autres moyens existent pour les protéger des flammes comme des blocs-portes coupe-feu.

LES DÉTECTEURS SONT-ILS EFFICACES ?

L'exemple de certains pays étrangers comme la Grande-Bretagne où les détecteurs sont déjà obligatoires a prouvé que la présence de cet appareil faisait diminuer de 50 % la mortalité liée aux incendies domestiques. Une majorité des accidents interviennent la nuit quand les gens sont endormis et donc plus vulnérables. Posséder un DAAF reste

Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 9

un moyen simple de protéger sa famille et son habitation.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

En moyenne, il vous faudra déboursier entre 20 et 40 € pour un produit standard.

Attention : Si le prix du détecteur reste raisonnable, certaines sociétés essaient de faire grimper le tarif en vous proposant de souscrire un contrat d'entretien onéreux. En réalité, rien ne vous y oblige. Il suffira de changer la pile au moins une fois par an et le dépoussiérer de temps en temps.

QUELLES SONT LES RÈGLES À RESPECTER LORS DE LA POSE ?

L'arrêté finalisant la loi DAAF qui a été prononcé le 14 mars 2013 précise qu'au moins un détecteur doit être installé dans votre logement.

Il devra être positionné à moins de trois mètres d'une chambre afin de s'assurer que les personnes présentes entendent bien le signal (85 décibels en moyenne) en cas d'alerte.

«Il faudra aussi s'assurer que le détecteur soit le plus éloigné possible des vapeurs provenant de la cuisine et de la salle de bains afin d'éviter qu'il ne se déclenche de manière intempestive.

Pour terminer, veillez à ce que votre appareil soit solidement fixé au plafond», indique Shane Lyons, directeur commercial France Ei Electronics.

A QUELLES NORMES SE FIER ?

Tout détecteur de fumée vendu en France doit être conforme à la norme EN 14604 et profiter du marquage CE. Cette signalétique vous garantit entre autres un appareil comportant un indicateur de mise sous pression, un signal d'alarme différent de celui indiquant la faiblesse ou l'absence de piles ou encore la présence d'un bouton test.

« En France, la norme NF DAAF vous garantit la fiabilité et la sécurité du produit », explique Shane Lyons. Vous êtes certain d'acheter un produit qui fonctionne selon le principe de la détection optique et qui ne contient aucune substance toxique. Il sera livré obligatoirement avec sa pile et une notice d'installation et de maintenance écrite en français. Enfin, tous les fabricants d'un produit certifié NF sont membres d'un éco-organisme pour le traitement des déchets. Bon à savoir : Les détecteurs ioniques, bien qu'utilisés dans certains pays comme la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis, sont interdits en France. Ces appareils efficaces (ils fonc-

tionnent sur le principe de l'ionisation de l'air générée par une faible source radioactive) peuvent se révéler nocifs pour la santé en cas d'endommagement ou d'abandon dans la nature.

QUE FAIRE VIS-À-VIS DE SON ASSUREUR ?

Dès que le détecteur de fumée est installé dans votre logement, il convient d'en avvertir votre assureur par courrier. Ce dernier pourra vous accorder une légère baisse de votre prime d'assurance à condition que le matériel choisi soit bien conforme aux normes en vigueur.

David Wendland

Références:

<http://www.servicepublic.fr/actualites/001544.html>
<http://www.detecteurs-fumee.net/>

Ci-dessous, vous pouvez flasher avec votre smartphone les QR Codes des sites internet ayant permis de réaliser cet article:



Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 10

URBANISME : LE CAUE

Vous désirez construire? Restaurer? Agrandir?

Les professionnels du CAUE (architectes, urbanistes et paysagiste) sont à votre disposition **gratuitement** afin de vous guider et vous orienter dans vos projets.

Qu'est ce qu'un CAUE? Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement sont une association à but non lucratif, pour la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

MISSIONS D'INTÉRÊTS PUBLIC

Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, avec pour missions de:

- conseiller les maîtres d'ouvrage privés et publics : particuliers et collectivités territoriales.
- former les élus locaux, les professionnels et les enseignants.
- informer et sensibiliser le public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement,
- informer et conseiller les particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

FINANCEMENT

Le budget du CAUE provient :

- des recettes d'une taxe départementale sur les permis de construire, La Taxe Départementale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (TDCAUE), votée par le Conseil général.
- de subventions du Département, de la Région.

LE CAUE PEUT VOUS AIDER

dans :

- l'adéquation de votre projet à vos besoins, votre budget, votre terrain...
- le choix de vos aménagements
- le conseil technique, juridique et administratif
- vos relations avec les différents intervenants de la construction

Pour plus d'informations: <http://www.caue-mp.fr/>

Martine Inigo



NOUVELLE EXONÉRATION DE TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est régie par les contribuables qui déposent un permis de construire ou une déclaration de travaux (pour les structures de moins de 20m²). D'une mécanique complexe, elle dépend princi-

palement de la surface et de la qualité du bien construit ou de l'extension.

Amené à délibérer sur son taux, le conseil municipal a décidé de le maintenir inchangé.

Toutefois, une modification législative permettant désormais d'exonérer les abris de jardin de moins de 20m², il a été décidé d'adopter ce principe.

Ainsi, les Montpitolois installant un abri de jardin de moins de 20m² à compter de l'année 2015 n'auront plus à s'acquitter de cette taxe qui pouvait, parfois, singulièrement augmenter le coût global de cet équipement.

Jean Bepmale

Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 11

LES TRAVAUX

La commission travaux s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter les problèmes courants ; bon nombre de petits travaux d'entretien ont été réalisés, quelquefois par les élus eux-mêmes, ou avec l'aide des équipes de la C3G.

Nous avons des devis à l'étude pour divers travaux d'entretien (toit de la réserve derrière l'église, aménagement de la liaison entre les deux cimetières).

Au niveau du pool routier, en accord avec la C3G, l'entretien minimum et indispensable des routes communales a été réalisé pour éviter des dégradations importantes. C'est ainsi que, sur le chemin du Lac, l'impasse de Dareau et le chemin de Prat-Vidal, la surface de la route a été refaite sur les parties les plus dégradées. Sur l'impasse d'En Maury, un apport de concassé calcaire suivi d'un compactage a été fait sur les zones où il y avait des trous.

Le parking du terrain multisports a été terminé par sa remise en forme et son empierrement de finition.

L'accès à l'arrière de la cantine a été refait pour faciliter les manœuvres du camion du traiteur qui livre les repas des enfants de l'école.

Nous avons également fait construire un **mur de soutènement** (photo ci contre) au croisement de la D30 et du chemin d'En Janat, côté pin parasol, afin d'arrêter l'érosion de la butte qui risquait d'entraîner la chute de l'arbre.



De son côté, le propriétaire du terrain se chargera de réaliser un enrochement afin de fixer le talus. Enfin, pour la période hivernale, nous avons programmé un élagage des arbres de la place de l'ancienne "bascule".

Patrick Borry

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nom "Montpitol" viendrait du fait que par temps très clair, depuis le lieu dit "le fort", il serait possible d'apercevoir le bout du **donjon du Capitole** de Toulouse (illustré sur la photo à droite).

D'où le "Mont Pitol".

Jusque dans les années 50 certains souterrains du "fort" étaient accessibles. Aujourd'hui tout est comblé.

Anne Verdier



Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 12

3 QUESTIONS À JEAN CASALE

J'ai rencontré Jean Casale, Maire Honoraire de Montpitol à son domicile devant un succulent café, et je suis amateur, que m'a offert avec la gentillesse que l'on connaît, son épouse Maria.

Après avoir bien discuté, regardé des photos que je classerai dans la mémoire de Montpitol, l'interview commence :

Bonjour Jean Casale.

Vous êtes le premier invité de notre nouvelle rubrique « TROIS QUESTIONS À », autrement dit, vous essayez les plâtres mais votre grande expérience d'élus facilitera sûrement vos réponses. Vous devez tellement avoir de choses à nous dire. J'espère que seulement trois questions ne vous frustreront pas...

QUESTION 1 :

JCB : En 1959, vous briguez un premier mandat comme conseiller municipal, les législatures se succèdent et vous êtes toujours là.

18 ans comme conseiller municipal, 6 ans comme maire adjoint et en 1983 vous accédez à la fonction suprême de maire que vous occuperez durant 18 ans.

Alors Jean Casale quel est le virus qui vous a piqué pour que vous consacriez 42 ans de votre vie (et de celle de votre famille) à la destinée de Montpitol?

Philanthropie, ambition politique, dévouement pour vos administrés?

Dites nous votre secret?

JC : Montpitol ce village que j'aime. Avant d'entrer au conseil municipal, j'avais déjà quelques responsabilités et c'est Roger Gasc, alors maire et que j'appréciais beaucoup qui m'a demandé de me présenter sur sa liste. J'ai été élu et j'en étais très fier. Lorsque j'ai été élu maire en 1983, je me suis

toujours attaché à agir pour le développement de la commune, en me dévouant pour ses administrés sans en faire une affaire politique.

QUESTION 2

JCB: Durant 18 ans vous menez la vie de la commune en tant que Maire.

De l'installation du chauffage électrique à l'école et la mairie, en passant par le regroupement pédagogique avec Roquesérière, la place du village et le podium, l'aménagement de la salle polyvalente... il faudrait de nombreuses lignes pour décrire toutes vos réalisations.

Mais dites nous Jean Casale,

- quelle est celle qui vous tient le plus à cœur?

- quelle est celle que vous auriez voulu faire et qu'il ne vous a pas été possible de réaliser?

JC: Il est vrai que durant ces 18 ans où j'ai été maire, j'ai pu, avec l'aide des conseils municipaux, et toujours à l'unanimité, réaliser de grands projets dont vous citez les principaux. Mais je me souviens aussi du secrétariat de mairie qui se trouvait au

1^{er} étage, à la salle de conseil actuelle. Il faisait office de secrétariat, réunions, célébrations de mariage. Nous avons aménagé le bureau au rez-de-chaussée où il se trouve encore. C'était une restructuration importante et nécessaire.

Mais ce qui me tient le plus à cœur, c'est l'évolution de l'école. Lors de mon élection en 1983, il ne restait qu'une dizaine d'enfants dans une classe unique. Il fallait redonner une nouvelle vie à notre école. Nous avons réussi à créer une cantine, et grâce à l'aide du conseil général, nous avons bénéficié du transport scolaire de porte à porte gratuit. Puis, il y a eu le RPI avec la commune de Roquesérière, ce qui a redonné vie à Montpitol. Un village sans école est un village qui se meurt. 10 enfants en 1983, avec ce groupement, nous en sommes je pense à une soixantaine avec 3 classes. Une belle réussite.



Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 13

Le regret que je peux avoir, c'est de ne pas être arrivé à faire l'assainissement du village. Nous y avons travaillé pendant plusieurs années et nous avons trouvé la solution avec la construction d'un lotissement qui aurait financé en partie la création des canalisations et de la lagune, avec l'aide de l'Agence de l'Eau. Mais ce projet n'a pas pu aboutir car l'âge avançant, je ne me suis pas présenté pour un nouveau mandat. Je le regrette vraiment pour la commune.

QUESTION 3

JCB: Il est incontestable que Montpitol fait partie de votre vie. Alors que lui souhaiteriez vous pour l'avenir.

Comment imaginez vous Montpitol dans 20 ans, 50 ans, 100 ans et quels moyens faudrait il mettre en œuvre pour réaliser votre rêve?

JC: Nos petites communes sont maintenant effectivement trop petites pour peser individuellement. Je pense donc que dans une vingtaine d'années, il

faudrait que deux villages s'associent, peut-être avec Roquesérière? Il faut trouver des solutions pour continuer à exister car effectivement dans une cinquantaine d'années, ces communes auront disparu, à l'image du canton qui ne sera plus à Montastruc en 2015. Dans 100 ans? Là, je ne vois plus rien... Je préfère rester sur l'image de Montpitol tel que je le connais ; vous le dites, oui, j'ai dû attraper un virus: m'intéresser à mon village, me dévouer pour lui et mes administrés, je n'ai cessé de le faire. Je n'en suis pas encore guéri car même si je ne suis plus «aux affaires» depuis 2001, je suis toujours très attaché à ce qui se passe à Montpitol.

Merci Jean Casale d'avoir consacré ce temps pour les habitants de Montpitol. Je vous propose de nous retrouver dans... 20 ans, (pour plus tard nous verrons) afin de faire un point sur l'évolution de notre village.

Le café de Maria est vraiment super.

Jean-Claude Boulet



Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 14

LA VIE A MONTPITOL EN 1950

En 1950, Montpitol était un village avec plus de 18 fermes (toutes ne sont pas citées ici):

- En Marigol
- Les Espitales
- La Gardière
- En Jannat le Neuf
- En Jannat le vieux
- Saint Puzet
- En Denis
- Castelfret
- La Négro
- En Casalade
- Prat Vidals
- Lissard
- Landillac
- Le Moulin
- En Maury
- La Rivière
- La Soulade
- Le Fort

Le mode de vie des agriculteurs était différent d'aujourd'hui : la famille occupait tout l'espace de la ferme : parents, enfants, grands-parents, arrières grands-parents vivaient ensemble pour éviter l'isolement ; on pouvait même recueillir une tante ou un oncle! Les tablées étaient très animées!!!

Tous ces agriculteurs n'étaient pas forcément propriétaires de la ferme qu'ils occupaient : ils étaient alors des métayers. La règle établie en ce temps là était de partager équitablement sa récolte ou son bétail avec son propriétaire. Ce système a fonctionné jusqu'en 1982, finalement, il n'y a pas si longtemps...

La superficie des terres de la ferme était moins importante qu'aujourd'hui : 10 à 11 hectares environ. Chacun avait une parcelle dédiée à la vigne

car chacun produisait son vin pour sa consommation personnelle et il fallait aussi un bois pour se chauffer et alimenter la cuisinière...

Au gré des héritages et des partages, certaines propriétés se sont retrouvées avec des parcelles plus ou moins importantes, enclavées chez d'autres propriétaires ; il fallait bien y accéder et

les fermiers se sont créés des chemins qui sont au fil du temps devenus des droits de passage et, nous pouvons bien l'imaginer, des sujets de disputes interminables! C'est ainsi qu'entre 1960 et 1970, le remembrement fut bienvenu pour regrouper et échanger ces petites parcelles!

Mais en 1950, il y avait aussi d'autres habitants avec d'autres fonctions :

Monsieur PY, cantonnier municipal qui exerçait aussi le rôle de carillonneur : homme très serviable, aimé de tous, sonnait les cloches tous les matins à 7 heures, à midi et, le soir, sonnait l'angélus.

Sa femme s'occupait du téléphone à manivelle situé à l'entrée de leur maison (donnant sur la place, première route à droite dans le virage).



Pour téléphoner, on appelait le standard en tournant la manivelle, puis celui-ci vous mettait en relation avec le numéro demandé : généralement, c'était le médecin ou le vétérinaire, téléphoner était souvent pour les situations d'urgence!

Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 15

Madame BARBOULE était l'épicière et vendait aussi du tabac.

Madame Lucie ARIBAUT était couturière. Elle avait aussi une pièce à côté de son atelier qui faisait office de café-bar.

Monsieur ARIBAUT, son mari, était forgeron et maréchal-ferrant à la forge (sous-pente mitoyenne de la forge actuelle).

Monsieur VIOLET était le charpentier compagnon.

On pouvait rencontrer Monsieur Antonin BRUS, de l'autre côté de la rue, ancien combattant de la guerre 1914-1918 : il avait fière allure sous son chapeau, droit comme un « i », avec sa moustache, sa canne et sa pipe qu'il allumait avec son inséparable briquet à amadou.



Monsieur et Madame MONLON, les instituteurs de l'école qui se trouvait au même emplacement qu'aujourd'hui, y habitèrent jusqu'en 1957.

Justement, parlons un peu de l'école :

Il y avait 2 classes ; l'une était tenue par l'institutrice et avait 3 niveaux : du Cours Préparatoire au Cours Élémentaire 2, et l'autre, celle des grands, encadrée par l'instituteur, allait jusqu'à la fin d'études primaires, c'est-à-dire au Certificat d'Etudes Primaires, dont les diplômés, âgés de 14 ans, étaient si fiers!!! Ensuite, les études s'arrêtaient souvent là car il fallait travailler pour aider sa famille.

L'école ouvrait à 9 heures car on venait à l'école à pieds et souvent, il fallait jusqu'à une heure pour arriver du fin fond de la commune.

Marie-Josée ASTRUC âgée de 5 ans à l'époque, mettait 45 minutes avec ses petites jambes pour

venir d'En Jannat le Neuf avec son cartable d'un côté et sa gamelle de l'autre!

Les grands, arrivés les premiers, étaient chargés d'allumer le fameux poêle GODIN en fonte, rond et haut, sur lequel les enfants faisaient chauffer leur gamelle dont ils mangeaient le contenu ensuite à midi au fond de la classe, sur une longue table, assis sur un banc.



Le soir avant de partir après 17 heures, les filles balayaient la classe et effaçaient les tableaux. On ne rigolait pas à cette époque... il n'était pas question de répondre sans lever le doigt et on devait demander la permission pour prendre la parole!!!

L'école commençait le 1^{er} octobre, après la fin des vendanges, et se terminait le 14 juillet. Les jeudis et dimanches, il n'y avait pas école. Mais le jeudi après-midi, Monsieur le Curé MADON, réputé pour être toujours en retard (cela variait de 30 à 45 minutes!), s'occupait du catéchisme jusqu'à la communion solennelle. Les enfants en sortaient à 16 heures (ancienne heure) et rentraient souvent à la nuit pour se mettre à leurs devoirs ensuite.

Comme dans toute la France, les Montpitolois ont été touchés par le grand froid tardif de l'hiver 1956. L'école a été fermée, la neige est tombée sur 50 centimètres de hauteur, atteignant certains jours près de un mètre, et les températures ont atteints jusqu'à moins 20°C. Certains arbres, dont les cyprès, se sont fendus cette année-là!!

Ce texte est le fruit de la mémoire de Madame Marie-Josée ASTRUC, Monpitoloise née en 1946.

Nous la remercions chaleureusement de nous avoir permis de partager avec curiosité et plaisir son vécu, les souvenirs des anciens encore vivants avec qui elle a eu des échanges, et ses recherches sur notre village.

Hélène Pennekamp et Nathalie Olliver

Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 16

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014 À ROQUESÉRIÈRE

Une cérémonie au Monument aux Morts a rassemblé les trois communes AZAS, MONTPILOT et ROQUESÉRIÈRE, représentées par les Maires et la section de l'Union Nationale des Combattants. Elle marquait la commémoration du Centenaire de la Guerre 14-18. La population a chanté la Marseillaise avec la chorale Vox Populi.

Un petit-fils de Poilu se tenait au pied du Monument avec la photo de son arrière-grand-père disparu au cours d'un bombardement dans les marais de Zillebecke (en Belgique) le 10 novembre 1914, il avait 33 ans.

L'après-midi un vibrant hommage a été rendu aux disparus de la Grande Guerre, à travers un film documentaire qui a ému un public venu nombreux.

Un mélange d'émotion et de respect a émané de la salle lorsqu'une quinzaine d'adolescents a lu le parcours historique des combattants des 3 communes morts en 1914, ils découvraient ainsi l'horreur de cette guerre et l'importance du souvenir.

Deux jeunes ont raconté l'histoire de leur arrière-grand-oncle, blessé au cours d'un combat à Rorbach (en Lorraine) et décédé le 20 août 1914, il avait 25 ans.



Les premiers disparus n'avaient participé qu'à un seul jour de combat, peu expérimentés et surpris par la violence du feu.

Quelques descendants présents, découvrent l'histoire du grand-père, de l'arrière-grand-père ou l'arrière-grand-oncle, tué sur le champ de bataille dans l'Est de la France ou en Belgique.



Le public, environ 200 personnes, a également pu voir une collection de mannequins en tenue et d'objets de la Grande Guerre, gracieusement prêtés par une collectionneuse. Cette exposition était enrichie par les documents de collectionneurs passionnés, des descendants des Poilus et des habitants des Communes.

Les Maires et les responsables de l'Union Nationale des Combattants ont donné rendez-vous au public l'année prochaine, à Azas, pour continuer ce travail de mémoire.

Loïc Quemener

Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 17

Le 11 novembre dernier les communes de AZAS, MONTPILOT et ROQUESÉRIÈRE ont commémoré en commun le centenaire de la grande guerre 1914/1918.

*Voici, en souvenir d'une journée empreinte de recueillement, solennité et émotion, quelques photos prises à Roquesérière le 11 Novembre 2014 lors de la commémoration du centenaire 14-18.
Amicalement, Michèle et Alain Auriol*



Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 18

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE À MONTPITOL

Le samedi 15 novembre notre commune a fleuri le monument aux morts de la Commune pour honorer tous les Montpitolois morts pour la France.

(Photos de Michèle et Alain Auriol)



Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 19

LA VIE DU VILLAGE: LES REPAS DE QUARTIER

Le repas de quartier "Montpitol Sud-est" s'est déroulé pour la 3^e fois à la Goubertarie.

Après quelques collations et un barbecue plein de bonne humeur, nous nous sommes essayés à une partie de pétanque endiablée.

David Wendland



Il s'est tenu comme chaque année en début septembre, dans le petit bois.

Je veux bien sûr parler du repas de La Gardière où cette année, nous étions près de 50 à trinquer sous les fraîches frondaisons des chênes et autres ombrages odorants.

Si le début de la journée reste inchangé (tripoux à 8 heures), cette année, ce sont les "jeunes" qui ont pris les choses en mains en organisant les animations.

Pour ce qui est du solide et du liquide, les adultes sont restés dans le classique, lever le coude et se remplir la panse.

Fin de la journée : tard dans la soirée, comme chaque année.

Jean-Claude Boulet



Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 20

PLANTES : LE GENRE OSMANTHUS



Les OSMANTHUS : (famille des Oleaceae)

Le nom 'OSMANTHUS' vient du grec osme= senteur et anthos= fleur

Feuille épaisse, persistante, opposée, pétiolée. Bord lisse ou denté.

Fleurs en cyme à l'aisselle des feuilles ou en courts panicules axillaires ou terminaux, au bois de l'année précédente. 2 bractées, soudées à la base très parfumées, à 4 lobes. Tous à feuillage persistant et fleur blanche très parfumée (Seule exception, *O. fragrans aurantiacus* qui possède des fleurs orange) Leur taille varie d'un arbuste à un petit arbre selon les espèces ou variétés.

La plupart de ces plantes proviennent d'Asie de l'est, des Iles du Pacifique et quelques espèces d'Amérique du Nord.

Les Osmanthes sont des plantes qui peuvent être utilisées isolées ou pour former des haies, car ils

supportent bien la taille. Tous ces arbres et arbustes sont exempts de maladies et se plaisent dans les sols de notre région.

La fleur d'*Osmanthus* est grandement prisée pour son arôme fruité d'abricot et de pêche. Elle est particulièrement appréciée comme additif dans les thés.

L'extrait alcoolisé (absolut) d'*Osmanthe* est habituellement préparé à partir de la variété orange (*Osmanthus fragrans* f. *aurantiacus*). Cet absolut est très précieux et utilisé dans les parfums les plus réputés.

L'*osmanthus* est très riche en caroténoïdes.

Les fleurs sont utilisées comme antitussif. Elles sont également utilisées en cosmétique pour les cheveux et la peau, mais en général, elles sont utilisées principalement pour masquer le goût désagréable d'autres plantes médicinales.

L'écorce et les racines de la plante sont également utilisées dans le traitement de la toux chronique, la rétinite, la dysménorrhée, les rhumatismes et les plaies. L'huile essentielle obtenue des fleurs est

utilisée comme répulsif pour les insectes et aussi comme anti-mites.

Il est réputé réduire le stress et induire la bonne humeur.

Thés à l' Osmanthus

Osmanthus, thé vert, cardamome, une tranche d'orange
Osmanthus et thé oolong

Gelée d' Osmanthus

Ingrédients:

450 mL d'eau, 8 g de fleurs d' *Osmanthus*, 50 g de sucre, 5 g de gélatine.

Préparation:

faites tremper la gélatine dans de l'eau froide jusqu'à ce qu'elle soit molle. Infuser les fleurs d'*osmanthus* dans de l'eau bouillante pendant 1 minute. Enlever les fleurs, ajouter le sucre, la gélatine et bien mélanger. Mettre dans un verre et réfrigérer pendant 4 heures.

Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 21

Les Osmanthes à floraisons printanière :

Osmanthus americanus
X burkwoodii (O.delavayi+ O.decorus)
decorus
decorus 'Angustifolius'
decorus 'Baki casapligil'
delavayi
delavayi 'Latifolius'
delavayi 'Heaven scent'
omeiensis
serrulatus
suavis
yunnanensis

heterophyllus 'Ogon'
heterophyllus 'Purpureus'
heterophyllus 'Rotundifolius'
heterophyllus 'Sasaba'
heterophyllus 'Tricolor'
heterophyllus 'Variegatus'
rigidus

Pour se procurer ces plantes:

- « à la lumière du jour »
 - ☐ Lieu dit bioulaygue
 - ☐ 31590 VERFEIL
- « SPAHL FRANZ »
 - ☐ Lieu Dit le Bousquet
 - ☐ 32360 Jegun

Les Osmanthes à floraisons automnale :

Osmanthus armatus
armatus 'Herkenrode'
fortunei
fragrans
fragrans aurantiacus
fragrans 'Fudingzhu'
fragrans 'Nanjing's beauty'
heterophyllus
heterophyllus 'Aureomarginatus'
heterophyllus 'Gulftide'
heterophyllus 'Myrtifolius'

Michel Laurens



Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 22

MOTS MÊLÉS : LES FROMAGES

Le but du jeu est de retrouver dans la grille les mots ci-dessous. Les lettres restantes vous indiqueront le mot caché. Les mots peuvent se trouver horizontalement, verticalement, en diagonale et de gauche à droite. Soyez attentifs, bonne chance !

ABONDANCE
BANON
BEAUFORT
BETHMALE
BICHONNET
BRIE
CABÉCOU
CAMEMBERT
CANTAL
CHABICHOU
CHAOURCE

COMTÉ
COULOMMIERS
EMMENTAL
EPOISSES
FETA
FOURME D'AMBERT
GAPERON
GOUDA
GRUYÈRE
JURA
LANGRES

LIVAROT
MAROILLES
MIMOLETTE
MORBIER
OKA
OSSAU-IRATY
PALET
PARMESAN
PONT-L'ÉVÊQUE
RACLETTE
REBLOCHON

ROCAMADOUR
ROQUEFORT
RUFFEC
SAINT FÉLICIEN
SAINT NECTAIRE
SAINT PAULIN
SALERS
SANCERRE
SÉRAC
TOMME
VACHERIN

N	O	N	A	B	E	U	Q	E	V	E	L	T	N	O	P	B	M
S	R	E	L	A	S	R	E	I	M	M	O	L	U	O	C	I	E
A	U	S	E	R	A	C	S	E	L	L	I	O	R	A	M	C	C
I	O	E	S	A	N	C	E	R	R	E	E	E	B	O	H	H	N
N	D	S	O	C	A	N	T	A	L	I	R	E	L	A	A	O	A
T	A	S	E	M	M	O	T	B	R	I	C	E	O	B	R	N	D
F	M	I	A	A	K	C	E	B	A	O	T	U	I	E	H	N	N
E	A	O	T	A	E	T	L	T	U	T	R	C	P	T	N	E	O
L	C	P	E	F	H	A	C	J	E	C	H	A	V	R	O	T	B
I	O	E	F	M	T	E	A	U	E	O	G	R	A	O	H	N	A
C	R	U	A	N	N	I	R	R	U	R	R	E	C	F	C	A	L
I	R	L	E	T	T	E	L	A	P	L	U	I	H	E	O	S	I
E	E	M	N	L	A	N	G	R	E	S	Y	B	E	U	L	E	V
N	M	I	B	E	A	U	F	O	R	T	E	R	R	Q	B	M	A
E	A	T	R	E	B	M	E	M	A	C	R	O	I	O	E	R	R
S	O	S	S	A	U	I	R	A	T	Y	E	M	N	R	R	A	O
C	O	M	T	E	N	I	L	U	A	P	T	N	I	A	S	P	T
A	D	U	O	G	T	R	E	B	M	A	D	E	M	R	U	O	F

Certains y sèchent : _____



Solution du jeu de mots mêlés précédents (les champignons): Le plus méchant : ATOMIQUE

Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 23

SUDOKU

Nous vous proposons 4 grilles de niveaux croissants. Amusez vous bien!

8		7			9			
	4		1	7		9		
2			8				1	
								5
1			2	8			9	
7				3		6	8	
3								2
	7						3	
		2	3	9		5		1

7				3		1		
	6	1			5			
	3			1				4
			7	2			8	
6		7	1	4				5
	8						2	
4							3	
			5		2	8		
		5		9				

4		7			6			
						7		
8	2	6					4	
	8		9					4
3		9		4				
			7		1			
	3			1		9		6
		1			2	5		
5				9		4		2

7				9			8	
		5					6	
9	3			4	5			1
			2	6			7	
	1			5	9			
3			8	1			5	4
	5					6		
	9			3				2

Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2015 // PAGE 24

RECETTE : PAVÉ AU CHOCOLAT

Ingrédients pour 10 personnes :

- 100 g de beurre
- 200 g de chocolat pâtissier
- 1 boîte de lait concentré sucré (397 g)
- 24 biscuits THE BRUN

Dans une casserole, faire fondre le beurre, le chocolat cassé en morceaux et le lait concentré.

Porter à ébullition et laisser cuire 3 mn en mélangeant.

Hors du feu, ajouter les biscuits cassés en petits morceaux.

Tapisser un moule (rectangulaire ou à cake) d'un film plastique avant d'y verser la préparation. Placer au frigo au moins 2 heures (pour ceux qui aiment anticiper, une nuit ça marche aussi!)

Démouler et couper en petits carrés.



JEU : OUNT ES AQUÒ?

Principe du jeu : il faut deviner dans quel endroit de la commune de Montpitol se cache ce détail.

Réponse dans le prochain numéro, où il y aura un autre détail à deviner.

(Ount Es Aquò= Où se trouve cela)

